



**MINISTRE
DE LA SANTE,
en charge de la prévention
et de la protection sociale généralisée**

Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC)

I – INFORMATION RELATIVE A L'ACHETEUR PUBLIC

1° *Catégorie* : La Polynésie française

2° *Nom et coordonnées de l'acheteur* : Direction de la santé, Rue du Commandant Destremau, BP 611 - 98713 Papeete, tél. : (+689) 40 46 61 00

3° *Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché* : Le Ministre de santé en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée et par délégation le Directeur de la santé.

II-OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

1° *Objet* : PRESTATION DE FORMATION AU DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER (DEI) ET AU DIPLOME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT (DEAS)

2° *Catégorie* : Marché de services

3° *Type* : Prestations de formation continue

4° *Lieux de réalisation ou de livraison des prestations* : Polynésie française

5° *Variantes autorisées* : Non

6° *Marché réservé* : Non

La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : FCFP.

III- FORME DU MARCHE

Le présent marché est un marché mono-attributaire à tranches conditionnelles au sens de l'article LP 221-3 du Code Polynésien des marchés publics.

Il est décomposé en une tranche ferme et une tranche conditionnelles :

- **Tranche ferme** : Information des candidats, organisation des épreuves de sélections des candidats et sélection des candidats pour le diplôme d'Etat d'infirmier (DEI) et le diplôme d'Etat d'aide-soignant.
- **Tranche conditionnelle** : Organisation de la formation et préparation au diplôme d'Etat d'infirmier (DEI) et au diplôme d'Etat d'aide-soignant (DEAS).

IV- FORME DU MARCHE

Le présent marché est un marché mono-attributaire à tranches conditionnelles au sens de l'article LP 221-3 du Code Polynésien des marchés publics.

Il est décomposé en une tranche ferme et une tranche conditionnelles :

- Tranche ferme : Information des candidats, organisation des épreuves de sélections des candidats et sélection des candidats pour le diplôme d'Etat d'infirmier (DEI) et le diplôme d'Etat d'aide-soignant.
- Tranche conditionnelle : Organisation de la formation et préparation au diplôme d'Etat d'infirmier (DEI) et au diplôme d'Etat d'aide-soignant (DEAS).

V- ALLOTISSEMENT

Non alloti

VI- TYPE DE PROCEDURE

Procédure adapté en application de l'article LP 321-2 du CPMP.

VII – CONDITIONS DE PARTICIPATION – PIECES A FOURNIR PAR LES CANDIDATS

Se conformer au règlement de consultation.

VIII – NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE

Sans objet.

IX – CRITERES D'ATTRIBUTION

Les critères sont mentionnés dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

X – DELAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES

Le Lundi 12 février 2024 à 11 heures, heure de Papeete

XI – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) : pauline.lafarge@administration.gov.pf

XII – ADRESSES

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) sera téléchargeable sur Lexpol et pourra être demandé par courriel adressé à : pauline.lafarge@administration.gov.pf

Contenu du dossier de réponse : Défini dans le règlement de la consultation.

XIII – CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES ET/OU DES CANDIDATURES

Modalités : Voir le règlement de consultation

Adresse et modalités pour la remise des plis : Direction de la Santé, Bureau du Budget, des finances et du patrimoine, 56 rue du Commandant Destremau, Paofai, Immeuble

Atitiafa, (Musée de la Perle) 2ème étage , BP 611 – 98713 PAPEETE – TAHITI –
POLYNESIE FRANCAISE

XIV – DATE D’ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

Publication le Vendredi 12 janvier 2024

Publication sur les supports suivants :

[JOPE](#)

[Site de la Direction de la santé](#)